

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/07/2025 - 14438 - 2024 B 00197 - 983 025 081 - 5 FRUITS ET LEGUMES -
PRIMEURS



Le : 07 JUIL. 2025

Numéro: 14487

5 FRUITS ET LEGUMES
SAS(société à associé unique)
Au capital de 1000 Euros

Siège social : 154 RUE DE LA CONVENTION 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
983 025 081 RCS EVRY

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13/06/2025**

L'an deux mille vingt-cinq le treize juin, à 10 heures,

Au siège social, l'associé unique de la société 5 FRUITS ET LEGUMES, Monsieur OZCAN Ali
propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société 5 FRUITS ET
LEGUMES

Est présent

ORDRE DU JOUR

- **Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et quitus à la gérance,**
- **Affectation du résultat de l'exercice**

PREMIERE DECISION

En sa qualité de seul président de la Société, Monsieur OZCAN Ali, associé unique, décide d'approuver les comptes annuels exercice clos au 31.12.2024 en conséquence, il se donne quitus de sa gestion pour ledit exercice

DEUXIEME DECISION

En sa qualité de seul président de la Société, Monsieur OZCAN Ali, associé unique, approuve le résultat de l'exercice se traduisant par un bénéfice net de 21 991€ et décide d'affecter ce bénéfice sur l'exercice 2025.

L'associé unique approuve cette décision.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

		N° 2065-SD 2025 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024
		Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
5 FRUITS ET LEGUMES 154 RUE DE LA CONVENTION 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS			
SIRET	9 8 3 0 2 5 0 8 1 0 0 0 1 6	Mét :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	26 118	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
Autres dispositifs			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé
		COALA	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
DJ EXPERTISES 121-123 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 91320 THIAIS			
Tél: 0146810268		Tél:	
OGA/OMGA	Viséur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 27042025 Lieu : SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	
		Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ Prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					N° 2065 bis-SD
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD					2025
G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
				e	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)	
H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.		
* SARL, tous les associés;			Montant des sommes versées:		
* SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires Remboursements
1	2	3	4	5	6
I	DIVERS				
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)					
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	25 812	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONLS				
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice					
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice					



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2024 ou exercice

Désignation de l'entreprise 5 FRUITS ET LEGUMES
Adresse 154 RUE DE LA CONVENTION 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

du
au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice ..2024... (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice ..2024... 10	26 118
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire OZCAN ALI PRESIDENT		À SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS 27042025 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise <u>5 FRUITS ET LEGUMES</u>				Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>154 RUE DE LA CONVENTION 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS</u>								
SIRET <u>9 8 3 0 2 5 0 8 1 0 0 0 1 6</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 1</u>				
				Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>				
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2			
					Net 3			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
		Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *		028	5 833	030	389	5 444	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	5 833	048	389	5 444	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060	3 210	062		3 210	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	1 721	074		1 721	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	26 896	086		26 896	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	31 827	098		31 827		
Total général (I + II)				110	37 660	112	389	37 271
PASSIF								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120				
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		132		
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		21 991		
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		21 991		
Provisions pour risques et charges			Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		985		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		6 263		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169		8 032		
	Comptes courants d'associés			173				
	Autres dettes			175				
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		15 280			
Total général (I + II + III)				180		37 271		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 833	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



certifié conforme
à l'original

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire article 302 annexé à la loi du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise 5 FRUITS ET LEGUMES		Néant ☐ *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le 13/11/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	281 125	
	Production vendue	Biens	215	214		
		Services *	217	218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	281 125	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	203 395	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	(3 210)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	19 815	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	766	
	Rémunérations du personnel *			250	25 812	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	2 805	
	Dotations aux amortissements *			254	389	
		(dont amortissement du fonds de commerce)		255		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259 260	262	
Total des charges d'exploitation (II)				264	249 772	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	31 353
Produits financiers (III)		280		294		
Charges financières (V)				294		
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) : dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) :		317 348	5 444	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	3 918	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	21 991
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	21 991	
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	4 127	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) :		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342	
			JEI (44. sexies A)	989		
	ZRI (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181		
	ZFANG 44. quaterdecies	315	Investissements et souscriptions autres n°44	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. undécies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993		
	Grâce due au report en arrière du déficit			346	350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39. 4. bis)	653	Dédution exceptionnelle (Art 39. 4. bis A)	643		
	Dédution exceptionnelle (Art 39. 4. bis B)	645	Dédution exceptionnelle (Art 39. 4. bis C)	647		
Dédution exceptionnelle (Art 39. 4. bis D)	648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39. 4. bis E)	641			
Dédution exceptionnelle (Art 39. 4. bis F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39. 4. bis G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352	26 118
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370	26 118
					372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 402 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 5 FRUITS ET LEGUMES						Néant ☐ *			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462	5 833	464		466	5 833		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	5 833	494		496	5 833		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	389	554		556	389		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	389	574		576	389		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 5 FRUITS ET LEGUMES										Néant ☐ *																																																																																																																																					
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																															
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																																						
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																																							
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																																							
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																																							
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																																							
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																																							
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																																							
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																																							
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																																							
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																																							
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial</td> <td>681</td> <td></td> <td>683</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="6">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td colspan="7"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="7">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises									Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						Autres immobilisations incorporelles	700		705		2							Terrains	710		715		3							Constructions	720		725		4							Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5							Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6							Matériel de transport	750		755		7							Autres immobilisations corporelles	760		765									TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780						
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																																									
	Dotations		Reprises																																																																																																																																												
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																																									
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2																																																																																																																																										
Terrains	710		715		3																																																																																																																																										
Constructions	720		725		4																																																																																																																																										
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5																																																																																																																																										
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6																																																																																																																																										
Matériel de transport	750		755		7																																																																																																																																										
Autres immobilisations corporelles	760		765																																																																																																																																												
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780																																																																																																																																										
II DÉFICITS REPORTABLES																																																																																																																																															
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982																																																																																																																																											
Déficits transférés de plein droit (article 209-B-2 du CGI)				982 bis																																																																																																																																											
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter																																																																																																																																											
Déficits imputés				983																																																																																																																																											
Déficits reportables				984																																																																																																																																											
Déficits de l'exercice				960																																																																																																																																											
Total des déficits restant à reporter				970																																																																																																																																											
III DIVERS																																																																																																																																															
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381																																																																																																																																					
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325																																																																																																																																					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327																																																																																																																																					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380																																																																																																																																					
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326																																																																																																																																					
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																																					
Montant de la TVA collectée										374 15 461																																																																																																																																					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378 14 761																																																																																																																																					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399																																																																																																																																					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																																					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																																																																					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D) déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise: 5. FRUITS ET LEGUMES										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2024 et clos le: 31/12/2024						Données en nombre de mois		1	2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376	2,00		
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	281 125		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106	281 125		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113			
Variation positive des stocks								111	3 210		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144	3 210		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121	215 669		
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	5 330		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	2 211		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152	223 210		
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	61 125		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	61 125		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)								022			
Effectifs au sens de la CVAE *								023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence								024	/ / 160 / / /		
Date de cessation								/ /			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122024

SIREN

9 8 3 0 2 5 0 8 1

Dénomination de l'entreprise

5 FRUITS ET LEGUMES

Adresse (voie)

154 RUE DE LA CONVENTION

Code postal

91700

Ville

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom de famille	Prénom(s)	Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	
Titre (2)	Nom de famille	Prénom(s)	Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31/12/2024

SIREN

9 8 3 0 2 5 0 8 1

Dénomination de l'entreprise

5 FRUITS ET LEGUMES

Adresse (voie)

154 RUE DE LA CONVENTION

Code postal

91700

Ville

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

11 sur 12

2025		Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)									
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %									
1		2		3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services		Dénomination		Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
								imputé sur le déficit de l'exercice 7a	
								imposé à 10 % 7b	
Total									
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement									
		Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total									

5 FRUITS ET LEGUMES

page 1

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 27/04/2025

ACTIF	Exercice clos le		du	
	31/12/2024		Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 833	389	5 444	14,61
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	5 833	389	5 444	14,61
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 210		3 210	8,61
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	262		262	0,70
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 459		1 459	3,91
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	26 896		26 896	72,16
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	31 827		31 827	85,39
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	37 660	389	37 271	100,00

DJ EXPERTISES

5 FRUITS ET LEGUMES

BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 27/04/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	21 991	59,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	21 991	59,00
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	985	2,64
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 263	16,80
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	2 449	6,57
. Organismes sociaux	1 665	4,47
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 918	10,51
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	15 280	41,00
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	37 271	100,00

5 FRUITS ET LEGUMES

page 3

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 27/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2024		du Néant		Variation		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	281 125		281 125	100,00			281 125		N/S	
Production vendue biens										
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets	281 125		281 125	100,00			281 125		N/S	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			0	0,00						
Total des produits d'exploitation (I)			281 125	100,00			281 125		N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			203 395	72,35			203 395		N/S	
Variation de stock (marchandises)			-3 210	-1,13			-3 210		N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			19 815	7,05			19 815		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés			766	0,27			766		N/S	
Salaires et traitements			25 812	9,18			25 812		N/S	
Charges sociales			2 805	1,00			2 805		N/S	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			389	0,14			389		N/S	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges										
Total des charges d'exploitation (II)			249 772	88,85			249 772		N/S	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			31 353	11,15			31 353		N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)										
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			31 353	11,15			31 353		N/S	

5 FRUITS ET LEGUMES

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 27/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024		du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 444	1,94		5 444	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 444	1,94		5 444	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 444	-1,93		-5 444	N/S
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	3 918	1,39		3 918	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	281 125	100,00		281 125	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	259 134	92,18		259 134	N/S
RÉSULTAT NET	21 991	7,82		21 991	N/S
	<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

5 FRUITS ET LEGUMES

page 5

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euro€

Edité le 27/04/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 833	389	5 444	14,61		
218200 Matériel de transport	5 833		5 833	15,65		
281820 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		389	-389	-1,03		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	5 833	389	5 444	14,61		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	3 210		3 210	8,61		
371000 Marchandise (ou groupe) A	3 210		3 210	8,61		
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	262		262	0,70		
401100 FOURNISSEURS	262		262	0,70		
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 459		1 459	3,91		
445510 TVA ? d?caisser	1 359		1 359	3,65		
445867 TVA en attente d?ductible 20 %	100		100	0,27		
Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	26 896		26 896	72,16		
512000 Banque	6 442		6 442	17,28		
530000 Caisse	20 454		20 454	54,88		
Charges constatées d'avance						

DJ EXPERTISES

5 FRUITS ET LEGUMES

page 6

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/04/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	du Néant
-------	---	-------------

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (II)	31 827		31 827	85,39		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	37 660	389	37 271	100,00		

5 FRUITS ET LEGUMES

page 7

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/04/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	21 991	59,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	21 991	59,00
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	985	2,64
512100 Comptes en monnaie nationale	985	2,64
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 263	16,80
401000 Compte fournisseur d?faut	600	1,61
401100 FOURNISSEURS	5 663	15,19
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	2 449	6,57
421000 Personnel	1 911	5,13
428200 Dettes provisio. pour cong?s pay?s	538	1,44
. Organismes sociaux	1 665	4,47
431000 S?curit? sociale	1 124	3,02
437200 MUTUEL IARD	58	0,16
437300 AG2R REUNICA RETRAITE	418	1,12
438600 Autres charges ? payer	65	0,17
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 918	10,51
444000 Etat imp?t sur les b?n?fices	3 918	10,51
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		

5 FRUITS ET LEGUMES

page 8

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN PASSIF
DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/04/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent Néant
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	15 280	41,00
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	37 271	100,00

5 FRUITS ET LEGUMES

page 9

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	281 125		281 125	100,00			281 125	N/S
707000 Compte Vente Local	281 125		281 125	100,00			281 125	N/S
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets	281 125		281 125	100,00			281 125	N/S

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			0	0,00				
Total des produits d'exploitation (I)			281 125	100,00			281 125	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			203 395	72,35			203 395	N/S
607000 Compte Achat Local			203 395	72,35			203 395	N/S
Variation de stock (marchandises)			-3 210	-1,13			-3 210	N/S
603700 Variation stocks de marchandises			-3 210	-1,13			-3 210	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			19 815	7,05			19 815	N/S
604000 Achats ?tudes et prestat. services			1 108	0,39			1 108	N/S
606110 GAZOIL			10 064	3,58			10 064	N/S
606300 Fournit. entretien & petit ?quip.			1 101	0,39			1 101	N/S
613000 Locations			1 720	0,61			1 720	N/S
613500 Locations mobili?res			491	0,17			491	N/S
615000 Entretien et r?parations			821	0,29			821	N/S
616000 Primes d'assurance			963	0,34			963	N/S
622650 PROV HON BILAN			500	0,18			500	N/S
625100 Voyages et d?placements			1 347	0,48			1 347	N/S
627000 Services bancaires et assim.			126	0,04			126	N/S
627100 Frais sur titres (achat, vente, .)			1 575	0,56			1 575	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			766	0,27			766	N/S
635400 Droits d'enregistrement et timbre			766	0,27			766	N/S
Salaires et traitements			25 812	9,18			25 812	N/S
641000 R?mun?ration du personnel			25 274	8,99			25 274	N/S
641200 Cong?s pay?s			538	0,19			538	N/S
Charges sociales			2 805	1,00			2 805	N/S
645100 Cotisations Urssaf			4 437	1,58			4 437	N/S
645109 CHARGE SALARIAL			-3 981	-1,41			-3 981	N/S
645200 Cotisations aux mutuelles			58	0,02			58	N/S
645300 Cotisations aux caisses retr.			2 226	0,79			2 226	N/S
645600 PROV CP			65	0,02			65	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			389	0,14			389	N/S
681100 Dotat. aux amort. des immob. corpo			389	0,14			389	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			249 772	88,85			249 772	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			31 353	11,15			31 353	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								

5 FRUITS ET LEGUMES

page 10

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024		du Néant	Variation	%
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (VI)					
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	31 353	11,15		31 353	N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 444	1,94		5 444	N/S
671200 Pénalités amendes fisc. & pnales	224	0,08		224	N/S
671220 MARCHANDISES PERIMEES	5 220	1,86		5 220	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 444	1,94		5 444	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 444	-1,93		-5 444	N/S
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	3 918	1,39		3 918	N/S
695000 Impôts sur les bénéfices	3 918	1,39		3 918	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	281 125	100,00		281 125	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	259 134	92,18		259 134	N/S
RÉSULTAT NET	21 991	7,82		21 991	N/S
Bénéfice					
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					